

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 août 2020

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3109)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° AS9

présenté par
Mme Anthoine

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 8, substituer à la référence :

« L. 5132-2 »

la référence :

« L. 5132-3 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel. Ne s'agit-il pas là d'une erreur de référence ?